

Bureau Fédéral

Réunion du samedi 9 mars 2024 à Cognac

- Présents : M. Jean-Pierre SIUTAT
Mmes Agnès FAUCHARD, Carole FORCE, Stéphanie PIOGER et Frédérique PRUD'HOMME
MM. Christian AUGER, Thierry BALESTRIERE, Pierre DEPETRIS, Jean-Pierre HUNCKLER, René KIRSCH, Stéphane KROEMER, Paul MERLIOT, Gérald NIVELON et Alain SALMON
- Invités : MM. Cédric DALLA VALLE (Président du Comité de Charente) et Mickaël LEBRETON
- Excusés : Mme Nathalie LESDEMA
M. Yannick OLIVIER
- Assistent : Mmes Catherine BARRAUD, Özlem KOCAK, Océane LAUNAY et Amélie MOINE
MM. Raymond BAURIAUD, Max BRESOLIN, Jacques COMMERES, Pierre-Olivier CROIZAT, Sébastien DIOT, Pascal GOUDAIL et Matthieu SOUCHOIS

N°	ANNEXES
01	2024-03-09-BF-0- Point RH VFIN
02	2024-03-09-BF-1-HNC-Présentation HNC VFIN
03	2024-03-09 BF-4-PCT-Document Délégation-VFIN
04	2024-03-09-BF-4-PCT-INFRA-PEP5000-Préconisations 2024 VFIN
05	2024-03-09-BF-0-Convention ANDIISS – FFBB VFIN
06	2024-03-09-BF-0-Co-voiturage arbitres VFIN
07	2024-03-09-BF-Indemnités officiels VFIN
08	2024-03-09-BF-6-DAJI Présentation BF VFIN
09	2024-03-09-BF-7-3x3-Point Stops 1 et 2 Pro League 3x3 Hoops Factory-VFIN
10	2024-03-09-BF-7-3x3-Proposition élaboration ranking fédéral 3x3-VFIN
11	2024-03-09-BF-7-3x3-Proposition amende si annulation Open Plus-VFIN
12	2024-03-09-BF-2- PFE Présentation VFIN
13	2024-03-09-BF-DCT CF Société et Mixités VFIN
14	2024-03-09-BF-Sec GI VFIN
15	2024-03-09-BF-5-Support de présentation Pôle 5 VFIN
16	2024-03-09-BF-5-CF5x5 Modifications catégories de pratique U17M et U20M - Sondage VFIN
17	2024-03-09-BF-5-CF5x5 U15-U18 Elite - Places rendues et attribuées VFIN
18	2024-03-09-BF-5-CF5x5 Cahier des charges places réservées en Nationale 3 (Saison 2024-2025) VFIN
19	2024-03-09-BF-5-CF5x5 Modifications Réglementaires - Réclamations (Saison 2024-2025) VFIN

1. Ouverture

Jérôme SOURISSEAU, Président de Grand Cognac, adresse un mot d'accueil à l'ensemble des participants.

Jean-Pierre SIUTAT remercie les élus pour leur accueil et adresse ses salutations aux invités présents.

La réunion du Bureau Fédéral à Dinan présente des difficultés d'accès et disponibilités pour certains participants. Cette réunion décentralisée est donc reportée à l'année prochaine.

Jean-Pierre SIUTAT félicite l'équipe de l'ESB Villeneuve d'Ascq pour sa qualification au Final Four de l'Euroleague Féminine. Le club a posé sa candidature pour l'organiser à Orchies.

Il propose d'organiser la réunion du Bureau Fédéral du 12/04 à Lille si la candidature de Villeneuve d'Ascq est retenue.

2. Présidence

2.1. Point au national

Le Bureau Exécutif du CNOSF organise la réflexion autour de la prochaine loi héritage annoncée début 2025. Les équipes fédérales, dont Stéphanie PIOGER et Amélie MOINE, seront sollicitées.

En marge de la journée internationale de la femme, une motion signée par des athlètes et demandant d'assouplir le règlement concernant le port d'équipements religieux, notamment le voile, a été envoyée au Secrétaire Général de la FIBA et à la FFBB.

Une liste élargie des joueurs et joueuses pour les Jeux Olympiques est à remettre avant fin mars.

2.2. Point à l'international

Le tirage au sort pour les rencontres des Jeux Olympiques est prévu le 19 mars au siège de la FIBA. Goran RADONJIC, Boris DIAW et Céline DUMERC y seront présents.

2.3. Point AFA (Agence Française Anti-corruption)

Jean-Pierre SIUTAT informe qu'à la suite de la présentation faite au dernier Comité Directeur et des observations effectuées, le Cabinet Grant Thornton finalisera sa mission en y ajoutant :

- La revisite à faire du Comité des Alpes-Maritimes et de la Ligue Régionale Sud, en présence des deux présidents ;
- Un complément sur la Ligue Nationale de Basket (LNB).

Max BRESOLIN souligne la nécessité d'étendre la cartographie des risques à la LNB qui doit être piloté par la FFBB

Max BRESOLIN annonce la nécessité de dorénavant de mettre en place des dispositifs de contrôle des risques dans les secteurs concernés.

Les recommandations seront présentées au prochain Bureau Fédéral, suite à un travail par le comité de pilotage sur cette thématique. Luc VALETTE sera invité à cette réunion.

2.4. Point Paris 2024

Un point général est fait sur la billetterie. Une réunion de la cellule Paris 2024 aura lieu le mardi 12 mars à 8h00 en visioconférence. Nous aurons une plus grande visibilité sur les jours de matchs après le tirage au sort.

Reymond BAURIAUD fait un point sur le Club France.

3. Performance

3.1. Équipes de France

Jacky COMMERES soumet à validation du Bureau Fédéral la désignation des entraîneurs des sélections nationales jeunes 3x3 2024 par la Direction Technique Nationale :

	MASCULINS	FÉMININES
U23	Sylvain MAURICE (FFBB)	Charlène COLLETTE (CTS-Ligue Régionale Normandie)
U21	Charles HENRY BRONCHARD (Club Vichy)	Lucie BATTAGLIA (Directrice UGSEL Haut Rhin)
U18	Joffrey SABARD (Ligue Régionale Pays de Loire)	Sandra DIJON (Conseillère Territoriale Calvados)
U17	Anthony PLOYEZ (Conseiller Territorial Deux Sèvres)	Alexandra ARENA (Club Suisse 3 Torent)

Validation du Bureau Fédéral.

Jacky COMMERES fait le point sur l'actualité des Jeux Olympiques :

- La liste large des staffs médicaux a été déposée le 1er mars au CNOSF ;
- La liste large des athlètes et des staffs techniques est en cours de finalisation et doit être déposée pour le 28 mars ;
- Le 18 mars 2024 dans l'amphithéâtre de la Grande Halle de La Villette aura lieu un Séminaire Olympique et Paralympique en présence d'Amélie OUDEA-CASTERA, David LAPPARTIENT, Marie-Amélie LE FUR et Claude ONESTA. Le 22 mars, une visite du village olympique de Lille est programmée.

Concernant l'actualité des sélections nationales :

- Les Bleus du 5x5 ont remporté leurs deux rencontres de qualification à l'EuroBasket 2025 dans un championnat à trois avec la Croatie et la Bosnie-Herzégovine, qui doit priver une équipe de l'EuroBasket 2025 (Chypre déjà qualifiée). Les deux succès enregistrés à Brest puis Tuzla placent idéalement la France dans la perspective de qualification ;
- Les féminines du 3x3 viennent de terminer un stage en Mongolie (6 jours pleins avec entraînements biquotidiens et 7 matchs d'entraînement contre l'équipe nationale de Mongolie) ;
- L'équipe professionnelle 3x3 Paris participe actuellement à la Ligue Professionnelle d'Amsterdam du 29 février au 11 Mars 2024 puis sera présente au stage de Voiron, puis au stage de Toulouse. Elle participera à la League Pro 3x3 Hoops Factory Edition de Toulouse du 18 mars au 1er avril 2024 ;
- Rappel des échéances majeures pour les masculins :
 - * FIBA Universality Olympic Qualifying Tournament 2 (Utsunomiya, May 3-5)
 - * FIBA Olympic Qualifying Tournament (Debrecen, May 16-19)
 Pour se qualifier aux Jeux Olympiques, il faut terminer le TQO du Japon à la première place (8 équipes engagées) ;
 Pour le TQO de Hongrie il faut finir dans les 3 premiers (16 équipes engagées).
- Equipes de France Jeunes 5x5 : un séminaire technique est prévu à l'INSEP les 9 et 10 avril pour harmoniser l'expression du jeu en défense et en attaque et procéder à un tour d'horizon des effectifs ;
- Equipes de France Jeunes 3x3 : quatre groupes de 3x3, U17 et U18 filles et garçons, sont convoqués pour le Fast Track 1 à l'INSEP les 26 et 27 mars 2024. Il s'agit d'un stage de préparation pour repérer et tester les potentiels joueurs et joueuses pour les compétitions internationales 3x3 U17 et U18 à venir.

3.2. LNB

Jean Pierre SIUTAT annonce que l'assemblée Générale de la LNB a validé le protocole financier. Deux sujets ont été évoqués lors d'une réunion de travail avec Philippe AUSSEUR :

L'arbitrage : sur la base du projet présenté au Comité Directeur LNB, la LNB et le syndicat des arbitres viendront en faire une présentation lors du Bureau Fédéral du 12 avril. Jean Pierre SIUTAT propose d'établir une analyse juridique par un cabinet spécialisé.

La NBA : dans le cadre de son engagement à accompagner le basket-ball français, la LNB et la NBA approfondissent un projet de financement, par la NBA, de l'accompagnement de joueurs potentiels (toute nationalité) encadrés par les clubs professionnels français avant de partir aux USA en cas de draft ; la LNB semble favorable à ce projet qui pourrait cependant encourager les joueurs étrangers à venir en France pour tirer parti de ce programme, au détriment des jeunes potentiels français.

Jean Pierre SIUTAT propose d'écrire à la LNB afin de présenter ce projet au Bureau Fédéral du 12 avril.

Alain SALMON a présenté, lors du Bureau et du Comité Directeur de la LNB, les évolutions prévues pour la saison prochaine pour la Coupe de France Robert BUSNEL en soulignant l'accueil favorable reçu.

Stéphane KROEMER annonce le projet de création du match des champions à Roland-Garros à partir de 2025.

Une demande a été faite à la LNB pour décaler la Leader's Cup en raison des matchs de qualification de l'Équipe de France à la même période.

4. Direction Technique / Direction Générale

4.1. Point RH

Océane LAUNAY annonce les départs et les arrivées des salariés à la FFBB (voir l'annexe 1).

L'index de l'égalité professionnelle hommes/femmes de la Fédération a été publié cette semaine sur le site internet fédéral, il est de 84 sur 100. Une petite alerte est mise sur le rapport hommes/femmes dans la liste des 10 plus hautes rémunérations de la Fédération.

4.2. Tournoi Inter Pôles 2025-2026 – Attribution de l'organisation

Jacky COMMERES sollicite le Bureau Fédéral pour un accord sur la candidature de la Ligue Ile de France pour l'organisation de la phase finale du Tournoi Inter-Pôles en 2025 et 2026, dans les conditions inscrites dans le cahier des charges (Disneyland Paris ou Athlética d'Eaubonne).

Validation du Bureau Fédéral.

5. Délégation Haut Niveau

5.1. Point général – (annexe n°2)

Carole FORCE propose la modification de l'annexe 1 du Titre XI des Règlements Généraux FFBB, avec la suppression de deux pénalités financières (l'une liée à la charte publicité LFB, l'autre sur la charte des tenues de match LFB) et l'intégration de nouvelles pénalités financières (voir l'annexe 2).

Validation du Bureau Fédéral.

5.2. LFB / LF2

Modifications relatives aux invitations pour les clubs de LFB et de LF2 : mise à disposition de 15 places pour l'équipe adverse et de 2 places pour chaque officiel (arbitres et OTM), en catégorie 1 (voir la suite de l'annexe 2).

Validation du Bureau Fédéral.

Le vote des trophées LFB aura lieu du 19 mars au 2 avril.

Stéphanie PIOGER informe de l'éventualité d'une signature de l'accord sectoriel lors des finales de la coupe de France le 27 avril prochain à l'Accor Arena, en fonction de la disponibilité de la Ministre.

5.3. NM1

Alain SALMON expose le point général sur la NM1 dont la phase 2 a démarré le 8 mars 2024.

Il présente un recours introduit par un club suite au rejet par le Bureau Fédéral du 12 janvier 2024 d'accepter son dossier de candidature d'accession à la seconde division professionnelle. Après examen des éléments apportés par le club, la Commission Haut-Niveau des Clubs (CHNC) propose au Bureau de confirmer que celui-ci ne remplit pas les conditions nécessaires pour prétendre à l'accession dans la division supérieure au terme de la saison (voir la suite de l'annexe 2).

Confirmation du non-respect du cahier des charges permettant l'accession au championnat de 2e division professionnelle masculine par le Bureau Fédéral.

5.4. HNO

Paul MERLIOT informe de la pré-sélection de deux arbitres pour officier aux Jeux Olympiques de Paris 2024 : Amel DAHRA et Yohan ROSSO.

Un arbitre de Nationale 1, Yann DAVIDSON, est retenu au titre de FIBA-Afrique. Najib CHAJIDDINE officiera quant à lui sur le 3x3 durant ces Jeux Olympiques.

Le Bureau Fédéral leur adresse ses félicitations.

6. Développement

Jean-Pierre HUNCKLER travaille sur un business plan des 4 prochaines années, afin de prévoir les budgets associés aux Ressources Humaines sur cette période, tout en envisageant l'évolution de notre sport.

7. Délégation Clubs & Territoires

7.1. Point général

Pierre DEPETRIS présente le point général de la délégation Clubs & Territoires. Il évoque les relais de la flamme olympique (voir l'annexe 3).

7.2. Points à débats – Décisions

Une vingtaine d'entretiens des Comités sont réalisés par semaine par la Commission Fédérale Territoires, au cours desquelles les dispositifs du PSF (Projet Sportif Fédéral) 2023 sont présentés ainsi qu'un travail sur la fidélisation ; Le compte rendu financier est à ce jour achevé à 80%.

7.2.1. Société et Mixités

Pierre DEPETRIS informe que suite au Comité Directeur de février 2024, une consultation des Liges et Comités, par questionnaire, permettra d'évaluer la connaissance des outils fédéraux (Basket sans violence), outils du Ministère, adresses de signalement, politiques de prévention et besoins des structures (voir la suite de l'annexe 3).

Il rappelle que la FFBB est lauréate du Fonds Impact 2024 pour le programme Dirigeantes 2024 et le groupe de travail sur l'animation des playgrounds ; objectif : la montée en compétence les acteurs/trices et le partage des bonnes pratiques au sein du réseau fédéral.

La Commission Société & Mixités a commencé l'instruction des 118 demandes de labels FFBB Citoyen (dont 59 renouvellements – voir la suite de l'annexe 3).

Concernant l'Outre-Mer, déplacement préen Martinique et Guyane début avril est en cours d'organisation.

Concernant le PSF 2024, Gérald NIVELON fait un retour sur les webinaires d'information organisés la semaine du 19 au 26 février 2024 (voir la suite de l'annexe 3).

Pierre DEPETRIS propose le montant des enveloppes pour les structures métropolitaines et ultramarines (voir la suite de l'annexe 3).

Accord du Bureau Fédéral.

Jean Pierre SIUTAT évoque la baisse observée de l'enveloppe PSF 2024 (malus appliqué en raison de critères sur la pratique féminine) ; un courrier sera envoyé à l'ANS (Agence Nationale du Sport).

7.2.2. Clubs

Gérald NIVELON soumet au vote deux demandes d'affiliations d'associations : KPMG Initiative Sports et ISN Basket Club Chaneins (voir la suite de l'annexe 3).

Validation du Bureau Fédéral.

Il présente une demande d'affiliation de l'association HOOPS RELIEF ayant reçu l'avis favorable du Comité, de la Ligue et de la Commission Fédérale Clubs (voir la suite de l'annexe 3).

Validation du Bureau Fédéral, sous réserve de la signature d'une convention.

Jean Pierre HUNCKLER alerte sur le nom de HOOPS, qui doit être contrôlé par la FFBB.

Une demande d'affiliation de l'association HOF Asso 57 est présentée, avec avis réservé du Comité Départemental de la Moselle (voir la suite de l'annexe 3).

Refus du Bureau Fédéral qui, au regard des éléments, estime que l'affiliation de cette nouvelle association serait manifestement incompatible avec l'intérêt local et territorial. L'affiliation de cette association interviendrait sur un bassin comportant plusieurs associations affiliées, ainsi qu'un établissement qui propose des activités similaires.

Gérald NIVELON présente une demande d'affiliation de l'association Basketformeur, sous le régime A2 association VxE, ayant reçu un avis réservé du Comité du Lot-et-Garonne, de la Ligue Nouvelle Aquitaine et de la Commission Fédérale Clubs.

Refus du Bureau Fédéral qui, au regard des éléments, estime que l'affiliation de cette nouvelle association serait manifestement incompatible avec l'intérêt local et territorial et engendrerait une concurrence avec les missions et les activités du Comité Départemental.

Gérald NIVELON fait un point sur les entretiens CTC (Coopérations Territoriales de Clubs) et la présentation des fiches pratiques publiées et à venir (voir la suite de l'annexe 3).

7.2.3. Collectivités locales et Infra – S. KROEMER

7.2.3.1. Propositions techniques dans le cadre du plan « 5000 équipements - génération 2024 »

Stéphane KROEMER soumet à approbation le projet de guide des préconisations techniques fédérales dans le cadre du plan « 5000 équipements Génération 2024 » (voir l'annexe 4).

Validation du Bureau Fédéral.

7.2.3.2. Plan « Terres de Basket »

Stéphane KROEMER présente un projet de plan "Terres de Basket" (voir les détails dans l'annexe n°3) : relations Collectivités Territoriales, création d'espaces de pratique, animation des terrains et fonds financier dédié.

7.2.3.3. Convention FFBB / ANDIISS

Stéphane KROEMER présente le projet de convention FFBB-ANDIISS (Association Nationale des Directeurs et des Intervenants d'Installations et des Services des Sports), avec une proposition de signature de la convention les 20 et 21 mars 2024, lors des journées de formation ANDIISS (voir l'annexe 5).

Validation du Bureau Fédéral.

7.2.3.4. Equipements

Stéphane KROEMER présente le classement des salles et des terrains et propose de remobiliser le réseau dans tous les territoires, ainsi que de mettre en place un process d'homologation des salles dans quelques années (voir la suite de l'annexe 3).

Le Bureau Fédéral donne un accord de principe. Ce sujet sera présenté lors du séminaire des Présidents de Comités et Ligues des 19 et 20 juillet prochains.

8. Trésorerie

8.1. Point général

Jean-Pierre HUNCKLER annonce une validation des dispositions financières au prochain Bureau Fédéral, les 12 et 13 avril, principalement les affiliations et les licences. Il n'y aura pas d'augmentation des tarifs des licences pour l'année 2024-2025, confirmant ainsi l'engagement de la FFBB. Les tableaux des détails financiers seront présentés au prochain Bureau Fédéral.

Jean-Pierre HUNCKLER rappelle qu'un plan de prévision budgétaire sur quatre années est actuellement en élaboration et sera présenté à Jean-Pierre SIUTAT.

Concernant les trois filiales bénéficiaires cette année, la FFBB est en attente des chiffres définitifs des Assemblées Générales à venir.

8.2. Points à débats – Décisions

8.3. Dispositions financières des autorisations temporaires de pratique

8.3.1. Commission des finances

8.3.1.1. Demandes de dérogations montants indemnités d'arbitrage

René KIRSCH fait le point sur les demandes de dérogation reçues depuis le dernier Bureau Fédéral à ce jour.

Le Bureau Fédéral décide de ne pas accorder de dérogation. Une notification expliquant les raisons du refus sera adressée aux Comités concernés.

8.3.1.2. Propositions de principes du co-voiturage des arbitres

Thierry BALESTRIERE souligne l'importance stratégique des principes de co-voiturage pour les arbitres. Il présente le tableau d'analyse des données basées sur des rencontres de NM3, mentionnant les critères utilisés pour proposer différentes options de co-voiturage (voir l'annexe 6). Pour illustrer le concept du co-voiturage, deux exemples sont présentés.

Jean Pierre HUNCKLER propose une simulation avec un système de co-voiturage pour gagner des kilomètres ou estimer le travail demandé. Gérald NIVELON suggère de rendre les binômes obligatoires. Jean Pierre HUNCKLER complète en affirmant que ces initiatives permettraient à l'arbitre de libérer sa voiture ou de transporter un jeune sans permis de conduire.

Accord du Bureau Fédéral pour poursuivre le travail.

8.3.1.3. Indemnités des officiels

René KIRSCH présente le projet de barèmes des officiels s'appliquant au 5x5 et au 3X3 pour les arbitres, OTM, statisticiens et observateurs (voir l'annexe 7) :

- Concernant les propositions de tarifs pour les arbitres

Accord du Bureau Fédéral à la majorité (1 abstention).

- Concernant les propositions de tarifs pour les arbitres en Région et Département 5x5 et 3x3

Accord du Bureau Fédéral.

- Concernant les propositions de tarifs pour les OTM

Accord du Bureau Fédéral.

Jean Pierre SIUTAT suggère de mentionner dans les tableaux des barèmes que l'acceptation de ces tarifs exclura toute possibilité de dérogation future.

Validation du Bureau Fédéral.

- Concernant les propositions de tarifs pour les statisticiens et observateurs

Refus du Bureau Fédéral.

Jean-Pierre SIUTAT n'est pas favorable à la proposition de la CFO (Commission Fédérale des Officiels) d'augmenter les tarifs des Observateurs en Championnats de France de 70€ à 100€ en weekend et de 70€ à 160€ en semaine.

9. Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles

9.1. Point général

Stéphanie PIOGER présente le point général avec 6 saisines en 3 semaines de la conférence des conciliateurs du CNOSF et 2 dossiers examinés par le Tribunal Administratif de Paris.

Elle annonce que les premiers résultats du nouveau croisement de fichiers, portant exclusivement sur les arbitres sur la période du 1^{er} avril au 30 juin 2023 (saison 2022/2023), sont tous revenus négatifs.

9.2. Process élections fédérales

9.2.1. Modifications des statuts et du règlement intérieur

Stéphanie PIOGER informe que suite au Comité Directeur des 16 et 17 février 2024, un tableau comparatif des propositions d'évolution des statuts et du règlement intérieur a été finalisé.

Le document est mis à disposition des membres du Bureau Fédéral qui peuvent y apporter leurs observations jusqu'au lundi 11 mars avant transmission au Comité Directeur pour validation et soumission des textes à l'assemblée générale extraordinaire consultée à distance.

L'intégration de ces modifications a permis un nouveau toilettage du règlement intérieur également complété des modalités d'organisation des élections des membres élus par leurs pairs.

9.2.2. Création du code électoral

La présentation des grands principes sera faite au prochain Bureau Fédéral puis au Comité Directeur, le 26 avril.

Il est proposé que ce code reprenne la liste des diplômés d'entraîneur en lien avec le statut du technicien (voir l'annexe 8).

Validation du Bureau Fédéral.

Les textes seront présentés au Bureau Fédéral de mai, sous réserve de l'adoption par l'Assemblée Générale Extraordinaire des modifications statutaires et du règlement intérieur.

9.3. Modifications réglementaires

9.3.1. Règlement Disciplinaire et Fautes techniques

Stéphanie PIOGER propose d'ajouter, comme une mesure conservatoire pouvant être prononcée par le président de la Commission, l'interdiction temporaire de prise de licence dans le règlement disciplinaire général (voir l'annexe 8).

Validation du Bureau Fédéral.

Elle propose d'ajouter la possibilité, pour le Président de la Commission de Discipline de proroger le délai de 30 jours sur demande du licencié sanctionné lorsque la CDO (Commission Départementale des Officiels) / CRO (Commission Régionale des Officiels) ne peut le désigner (voir la suite de l'annexe 8).

Validation du Bureau Fédéral.

9.3.2. Convention délégation association / association

Stéphanie PIOGER propose de supprimer définitivement, à compter de la saison 2024/2025, la possibilité pour une association de créer une association Haut-Niveau pour la gestion des activités haut niveau (voir la suite de l'annexe 8).

Validation du Bureau Fédéral.

9.4. Union Saint-Chamond / Andrézieux

Suite aux dérogations accordées par le Bureau Fédéral du 2 février 2024, Stéphanie PIOGER présente le montage juridique permettant à la société sportive existante de conventionner avec l'union d'association.

Elle précise que la LNB a donné son accord de principe et indique que le centre de formation restera, a minima jusqu'en 2027, au sein des infrastructures de Saint-Chamond.

Enfin, elle sollicite le Bureau sur l'équipe NM3 d'Andrézieux-Bouthéon en tant que 3e équipe engagée en championnat de France qui pour des raisons d'équité sportive ne pourra pas être autorisée à accéder sportivement à la NM2 le temps de la durée de l'union.

Validation du Bureau Fédéral (Carole FORCE, Pierre DEPETRIS, Gérald NIVELON et Stéphanie PIOGER n'ont pas pris part au vote).

9.5. Direction Nationale de Contrôle de Gestion

Stéphanie PIOGER propose de maintenir le fonctionnellement actuel de la Commission de Contrôle de Gestion jusqu'au 30 juin 2025 et préconise qu'une mise en concurrence soit mise en œuvre à compter au 1er trimestre 2025 sur la base de la feuille de route de la nouvelle équipe dirigeante.

Validation du Bureau Fédéral.

9.6. Mesures administratives conservatoires

Amélie MOINE représente un dossier qui avait déjà fait l'objet d'une mesure administrative conservatoire d'interdiction de fonction et de renouvellement de licence par le Bureau Fédéral en octobre 2023 suite à la transmission, par la personne concernée, d'une pièce de clôture de l'enquête administrative.

Renseignements pris auprès des services judiciaires et administratifs, il apparaît que si l'enquête administrative a effectivement été clôturée, une procédure judiciaire est toutefois toujours pendante.

Elle suggère en conséquence de continuer à refuser le renouvellement de la licence de cette personne jusqu'au 30 juin 2024, avec la possibilité que cette décision soit, le cas échéant, prorogée.

Validation du Bureau Fédéral (Stéphanie PIOGER n'a pas pris part au vote).

10. Délégation 3x3

10.1. Point général

Mickael LEBRETON présente les Stops 1 & 2 de la Pro League 3x3 Hoops Factory (voir l'annexe 9).

Il présente ensuite des propositions concernant le ranking 3x3 (voir l'annexe 10) ; le ranking fédéral 3x3 serait pris en compte, même si le tournoi n'est pas homologué ou qu'il a lieu à l'étranger.

Refus du Bureau Fédéral, ce point est à retravailler.

Suite à l'annulation tardive de l'Open Plus de Dunkerque après la publication officielle du calendrier de la Superleague 2024 début janvier, la commission 3x3 propose que le fee (1 500 euros en 2024) ne soit pas remboursé si le tournoi est annulé, par l'organisateur après sa désignation, et que soit infligée une pénalité financière de 3 500 euros à la structure organisatrice du tournoi (voir l'annexe 11).

Validation du Bureau Fédéral. Il est demandé d'étudier la possibilité de l'organiser à la Hoops de Lille ou ailleurs dans la région.

Suite au décès d'une jeune joueuse lors d'un tournoi, Stéphanie PIOGER et Jean Pierre SIUTAT rappellent le rôle des organisateurs des compétitions.

11. Délégation Formation & Emploi

11.1. Point général

Christian AUGER fait un point sur les diverses réunions tenues depuis le Bureau Fédéral du 2 février 2024 :

Il présente les avancées de l'enquête sur l'emploi de techniciens (voir l'annexe 12). Les réponses attendues sont satisfaisantes pour travailler de façon significative.

- Il présente le nouveau processus 2024 de gestion des services civiques, qui répond à la commande de l'Agence du service civique, transmise au cours du dernier trimestre 2023
Procéder à l'embauche d'un chargé de mission dans ce domaine
- Revoir le processus de gestion des services civiques en y impliquant d'avantage les structures régionales

11.2. Commission des Officiels

11.2.1. Coupe de France des arbitres

Christian AUGER présente le projet de création, pour la saison 24/25, d'une Coupe de France des arbitres (voir la suite de l'annexe 12), projet élaboré par la CFO sur le modèle de ce qui se pratique déjà au football.

Validation du Bureau Fédéral.

11.2.2. Composition des tables de marque en LFB et NM1

Christian AUGER présente le projet d'évolution des compositions de table de marque en NM1 et LFB, dont l'objectif est de diminuer les coûts de désignation pour les clubs de LFB tout en gardant la qualité de la prestation, de renforcer en OTM HN les tables de NM1 pour suivre l'évolution de ce championnat et de faciliter le travail des répartiteurs (voir la suite de l'annexe 12) :

- En NM1 : passage de 1 HN et 2 Fédéraux à 2 HN, 1 Fédéral validé NM1-LFB et 1 aide marqueur club

Validation du Bureau Fédéral.

- En LFB : passage de 4 HN à 3 HN et 1 Fédéral validé NM1-LFB

Validation du Bureau Fédéral.

12. Délégation Marque

12.1. Point général

Raymond BAURIAUD annonce qu'un travail est en cours pour une évaluation des prestataires pour assurer la production TV des play-offs de LFB.

Pour rappel, la co-diffusion de tous les matchs est sur Sport en France et Skweek. la diffusion de deux émissions aura lieu les 11 avril et le 21 mai durant ces Play-Offs.

Une étude est en cours des moyens de productions automatiques nécessaires pour les saisons prochaines. Le contrat avec Hudle s'achève cette année.

Rencontre à faire avec Sportradar sur ce sujet avec lequel nous avons déjà un contrat pour la LNB.

L'organisation des matchs des équipes de France sera faite avant l'été. Des discussions sont en cours sur les budgets de production et la diffusion de tous les matchs en France avant les Jeux Olympiques, y compris nos engagements vis-à-vis des équipes étrangères. 15 matchs à diffuser et 14 à produire.

En ce qui concerne les équipes de France, la websérie sur l'équipe de France après le match à Brest et la fenêtre de février est disponible sur YouTube.

L'annonce des sélections en Équipes de France pour les matchs de préparation aura lieu le 16 mai au siège de BPCE. Par la suite, le CNOSF aura la main, à partir du 8 juillet, pour annoncer l'équipe de France Olympique.

Un guide des Equipes de France sera réalisé avant les Jeux Olympiques, afin de conserver un document unique sur nos équipes de France lors de ces JO historiques en France.

Coté événementiel, les services seront mobilisés autour des ¼ et ½ de la Coupe de France le week-end prochain à l'Aréna Loire, la diffusion des 6 matchs se fera en direct.

Ce 9 mars, ce sont les deux ½ Finales de la Coupe de France féminine, produites et diffusées en TV sur Skweek.

Pour la cérémonie des sortants du Pôle France Yvan Mainini, une bâche/oriflamme sera réalisée sur Diandra Tchatchouang ainsi que les vidéos des sortants.

Cette année, on fête les 30 ans de la Fête Nationale du Mini-Basket. La communication sera lancée le 1er avril avec une vidéo teaser et le calendrier, 6 partenaires nous accompagnent sur ce projet : Kinder, Maif, la Caisse d'Épargne, La Mie Câline, SlamDeck, Les Éditions Nathan. La commission jeunesse partagera un document aux Comités avec des idées d'ateliers sous le signe des Jeux Olympiques.

Le 27 avril se déroulera à Paris La Défense Aréna l'événement « Aux Jeux Streamers », avec plusieurs sports dont le 3x3. 25 000 spectateurs attendus. Production Webedia pour Twitch et France TV.

13. Secrétariat Général

13.1. Point général

13.2. Modifications de composition de commissions :

13.2.1. Commission PSF

Ce point est reporté au Bureau Fédéral des 12 et 13 avril 2024.

13.2.2.

13.2.3. Commission Société & Mixités

Thierry BALESTRIERE présente la proposition de modification de la Commission Société & Mixités (voir l'annexe 13).

Validation du Bureau Fédéral.

13.3. Vote électronique Ligues et Comités

Thierry BALESTRIERE présente et soumet au vote les offres des 4 prestataires retenus pour le vote électronique pour les Assemblées Générales des Ligues et Comités (voir l'annexe 14).

Il propose de retenir les offres des 4 prestataires et de laisser les Comités et Ligues contractualiser directement avec celui de leur choix.

Validation du Bureau Fédéral.

14. Délégation Pratiques Fédérales

14.1. Point général

Agnès FAUCHARD présente le point général de la commission jeunesse portant sur (voir l'annexe 15) :

- Le dispositif « 2h de sport supplémentaire au collège »
- Le Challenge Benjamin(e)s dont les épreuves auront lieu à Charenton le 26 avril et la finale 3x3 le 27 avril à l'Accor Arena
- Les 30 ans de la Fête nationale MiniBasket
- Le Séminaire des Dirigeants MiniBasket prévu les 23 et 24 mars à la FFBB
- La Jr NBA League prévu à Marseille pour le 3x3 et à Paris pour le 5x5

Frédérique PRUD'HOMME présente l'organisation des 2 prochaines étapes de HOOPS Cups prévues les 13 mars et 3 avril et le développement du championnat de France NBA 2K24 (voir la suite de l'annexe 15).

Elle présente ensuite l'évolution des Labels Vivre Ensemble du 26 janvier au 1er mars 2024 (voir la suite de l'annexe 15).

A titre tout à fait exceptionnel (au vu de la date de validation), et suite à un souci matériel côté FFBB, Agnès FAUCHARD propose de valider les demandes de labels Ecole Française de Mini-Basket des clubs d'Aurore Vitré (3 étoiles) et Arc et Senans Basket Club (2 étoiles).

Validation du Bureau Fédéral.

Alain SALMON présente le programme des Coupes de France Robert BUSNEL (Top 8), U18 Féminines (1/4 et 1/2 Finales), U17 Masculines (1/4 et 1/2 Finales), Trophées Coupe de France Séniors Féminines (1/4 et 1/2 Finales), Trophées Coupe de France Séniors Masculins (1/4 et 1/2 Finales) et des Finales des Coupes de France (voir la suite de l'annexe 15).

14.1.1. Tirages Phases finales NF1-NF2-NF3 et CFJ (Saison 2023-2024)

La Commission Fédérale 5x5 a procédé aux tirages au sort des phases finales de Championnats de France Séniors Féminines (NF1, NF2, NF3) et Jeunes pour la saison 2023-2024.

Les tirages au sort des phases finales de Championnats de France Séniors Masculins (NM2-NM3) seront effectués fin mars 2024.

14.1.2. Formule Coupe de France Robert BUSNEL – Retours LNB (Saison 2024-2025)

Suite à la validation des modifications réglementaires sur le Règlement Sportif Particulier de la Coupe de France Robert BUSNEL (Saison 2024-2025) par le Bureau Fédéral et le Comité Directeur de février 2024, ces évolutions ont été présentées à la LNB lors du Bureau du jeudi 29 février et du Comité Directeur du 6 mars.

14.2. Points à débats – Décisions

14.2.1. Modifications catégories de pratique U17M et U20M – Sondage

Alain SALMON présente les résultats du sondage effectué auprès des Comités Départementaux/Territoriaux et Liges Régionales concernant le passage des catégories de pratique U17M à U18M et U20M à U21M (dans le cas où la catégorie de pratique U18M serait validée – voir l'annexe 16).

Sur les 3 propositions de modifications de catégories de pratiques U17M et U20M, le Bureau Fédéral décide laisser le choix aux structures d'opter pour des championnats de catégories de pratique U18M et U21M (au lieu de U17M et U20M) dès la saison prochaine si la Ligue Régionale et l'ensemble de ses Comités Départementaux/Territoriaux valide unanimement cette évolution. Les Liges Régionales devront organiser un « conseil des Président.e.s de Comités » dans les meilleurs délais pour faire valider l'organisation souhaitée pour la saison prochaine.

14.2.2. Championnats de France U15-U18 Elite - Places rendues et attribuées (Saison 2024-2025)

Alain SALMON présente les propositions de classement d'attribution en cas de nouvelle place rendue (voir l'annexe 17) :

- En Championnat de France NFU15 Elite (saison 2024-2025)

Validation du Bureau Fédéral.

- En Championnat de France NMU15 Elite (saison 2024-2025)

Validation du Bureau Fédéral.

- En Championnat de France NFU18 Elite (saison 2024-2025)

Validation du Bureau Fédéral.

- En Championnat de France NMU18 Elite (saison 2024-2025)

Validation du Bureau Fédéral.

14.2.3. Cahier des charges des places réservées en Nationale 3 (Saison 2024-2025)

Pour l'attribution des wild-cards en Nationale 3 pour la saison 2024-2025, la Commission Fédérale 5x5 propose le même cahier des charges établi pour la saison 2023-2024 (voir l'annexe 18).

Validation du Bureau Fédéral.

Les clubs devront se porter candidats entre le lundi 1er avril et le lundi 13 mai 2024 midi. Ils devront envoyer les éléments de leur dossier de candidature au plus tard le mercredi 15 mai 2024 midi.

14.2.4. Modifications Réglementaires - Réclamations (Saison 2024-2025)

Alain SALMON soumet au vote des propositions de modifications réglementaires concernant la procédure de traitement des réclamations (voir l'annexe 19) : à titre expérimental sur les compétitions nationales (hors Championnats et Coupe de France Haut Niveau) : la possibilité de faire un virement avant midi le premier jour ouvrable qui suit la rencontre et une transmission de la preuve de virement dans les mêmes conditions.

Validation du Bureau Fédéral.

Il propose également la possibilité pour l'arbitre d'envoyer seulement par mail les rapports à la commission compétente (à appliquer sur l'ensemble du territoire – voir la suite de l'annexe 19).

Validation du Bureau Fédéral.

15. Questions diverses

Pascal GOUDAIL demande aux membres du Bureau Fédéral de répondre à l'invitation pour les 2 Stops de Toulouse des 23-24 et 31 mars.

Cédric DALLA VALLE, président du Comité de Charente, remercie pour l'invitation qui lui a été faite à assister à cette réunion du Bureau Fédéral.

Thierry BALESTRIERE rappelle qu'un rendez-vous FFBB Clubs est prévu lundi mais que le support n'est pas prêt. Une semaine après un rendez-vous est prévue avec les ligues et comités. Suite à la mise en service de la nouvelle application, il invite les utilisateurs à ne pas hésiter pas à envoyer un message à l'adresse assistanceapp@ffbb.com pour d'éventuelles remarques concernant l'application.

Le Bureau Fédéral du mois d'août est reporté d'une semaine, il se tiendra le 30 août à Paris.

Un rappel est fait concernant la construction à respecter du support de présentation pour les réunions du Bureau Fédéral et du Comité Directeur :

- Un point général, à disposition du Vice-Président, avec intégration des contenus souhaités
- Des sujets à débat/décisions, avec les diapositives qui portent à débat et décisions
- Des Informations, déposées dans Teams et qui ne sont pas diffusées en séance

René KIRSCH remercie la Direction Technique Nationale pour la nomination de Lucie comme Head coach de l'équipe de France U18F

Paul MERLIOT remercie Alain SALMON pour la qualité de l'organisation de ce Bureau Fédéral.

Jean-Pierre SIUTAT déclare que Carole FORCE a été décorée femme leader mondiale de l'année par la Ville de Clermont-Ferrand. Le Bureau Fédéral lui adresse ses félicitations.

Carole FORCE remercie pour l'accueil à Cognac.

Alain SALMON remercie le Bureau Fédéral pour la venue à Cognac, Catherine BARRAUD et son équipe pour la co-organisation, ainsi que Grand Cognac et le club de Cognac Basket Avenir.

Prochaine réunion du Bureau Fédéral les vendredi 12 et samedi 13 avril 2024.